

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 février 2017, le conseil de la municipalité du Canton de Hatley a adopté le projet de règlement n° 2017-04 modifiant le règlement de zonage 2000-08.

- Permettre dans la zone RT-3, la classe d'usage « services personnels » mais uniquement en usage secondaire à un usage d'hébergement commercial léger
- Permettre un restaurant de type micro-brasserie dans la zone RT-9
- Permettre un gîte du passant ou touristique dans la zone RV-5

L'assemblée publique de consultation se tiendra le 1^{er} mars 2017, à 19 h, à la salle Lucien Vachon, 3115 chemin de Capelton, North Hatley. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, aux heures ordinaires d'affaires et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné au Canton de Hatley, ce 15 février 2017

Liane Breton
Directrice générale

Je, soussigné, Paul Conway, adjoint à la direction de la municipalité du Canton de Hatley, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 15 fév. 2017 entre 9 et 10 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 fév. 2017.

Signature : 

Publication dans un journal (s'il y a lieu) : oui non

Journal : Le Petit du Lac Date : 15 fév. 2017